

Atelier de Pédagogie Personnalisée - APP

Se former, se qualifier, se réinventer



Qu'est-ce qu'un APP ?

Un atelier de pédagogie personnalisée (APP) est un **lieu de formation ouvert**, qui met en œuvre une démarche pédagogique spécifique, **centrée sur la personne**.

Un parcours individuel de formation, qui précise les objectifs négociés, la durée, le contenu, le rythme de la formation, les différentes modalités d'apprentissage prévues et les moyens mis en œuvre pour développer l'autoformation accompagnée, les modalités de l'évaluation finale et du suivi...



Parcours dans l'APP



Consultez nos offres sur
www.forpro-creteil.org

  @gretaval-de-marne



SE FORMER À QUOI ?

- Communication orale et écrite en français
- Compétences mathématiques, raisonnement logique
- Compétences numériques
- Compétences personnelles et capacité d'apprendre à apprendre
- Compétences sociales et civiques, culture et citoyenneté

Des compétences clés à développer tout au long de sa vie pour participer pleinement à la société et gérer avec succès les transitions sur le marché du travail.

POUR QUI ?

La démarche APP s'adresse à tout public

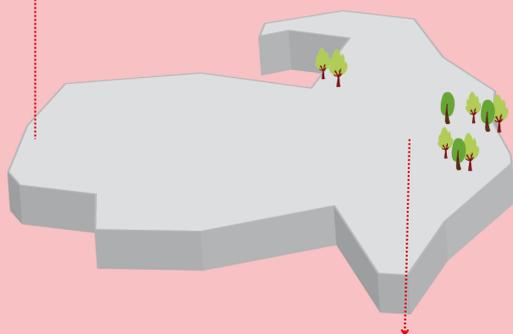
+ POINTS FORTS

- **Entrées et sorties permanentes** tout au long de l'année
- **Rythme individualisé** (à partir d'une 1/2 journée)
- **Multi financements**

2 CENTRES DE FORMATIONS

CACHAN

01 49 08 59 80
greta94.hugo@ac-creteil.fr



CHENNEVIERES-SUR-MARNE

01 45 93 24 98
greta94.boileau@ac-creteil.fr

L'APP PERMET À TOUT PUBLIC ADULTE L'ACCÈS AUX SAVOIRS DE BASE ET AUX SEPT PRINCIPES FONDAMENTAUX :



La **personnalisation** de la formation



L'**accompagnement** de l'apprenant-e



La **diversité** des publics accueillis en flux



L'**accès de tous** aux compétences



Un **environnement favorable** aux apprentissages



L'**ancrage territorial**



Le **fonctionnement en réseau** à dimension régionale et nationale

AU SERVICE DE LA RÉUSSITE DE VOTRE PROJET, NOTRE ÉQUIPE S'ENGAGE À :

- ✓ Vous faire bénéficier d'un accueil individualisé,
- ✓ Prendre en compte vos atouts et vos contraintes dans la construction de votre parcours,
- ✓ Négocier avec vous les termes de votre contrat (objectif, dates, modalités d'organisation),
- ✓ Organiser des modalités de travail facilitant vos apprentissages et développant votre autonomie,
- ✓ Assurer un accompagnement personnalisé pendant toute la durée de votre contrat,
- ✓ Mettre à votre disposition des moyens, et des ressources,
- ✓ Vous délivrer une attestation à l'issue de votre formation.